

Limite définie selon bornage amiable du 18/11/2011, établi par le Cabinet JACQUOT-SOLERE. Géomètres-Experts
Dossier : 4688/2010 - Réf. 5290

Parcelle AH n° 109
SCI LES PRÉS

Parcelle AH n° 86
Commune de VILLELAURE

Parcelle
Mme RO

PERMIS D'AMENAGER

Zone d'Activités "Le Clos"
Avenue Jean Moulin
84 530 VILLELAURE

Maitre d'Ouvrage



COTELUB
Parc d'Activités Le Revol
128, Chemin des Vieilles Vignes
84240 LA TOUR D'AIGUES

PROGRAMME DE TRAVAUX

PA8_5_ELEC

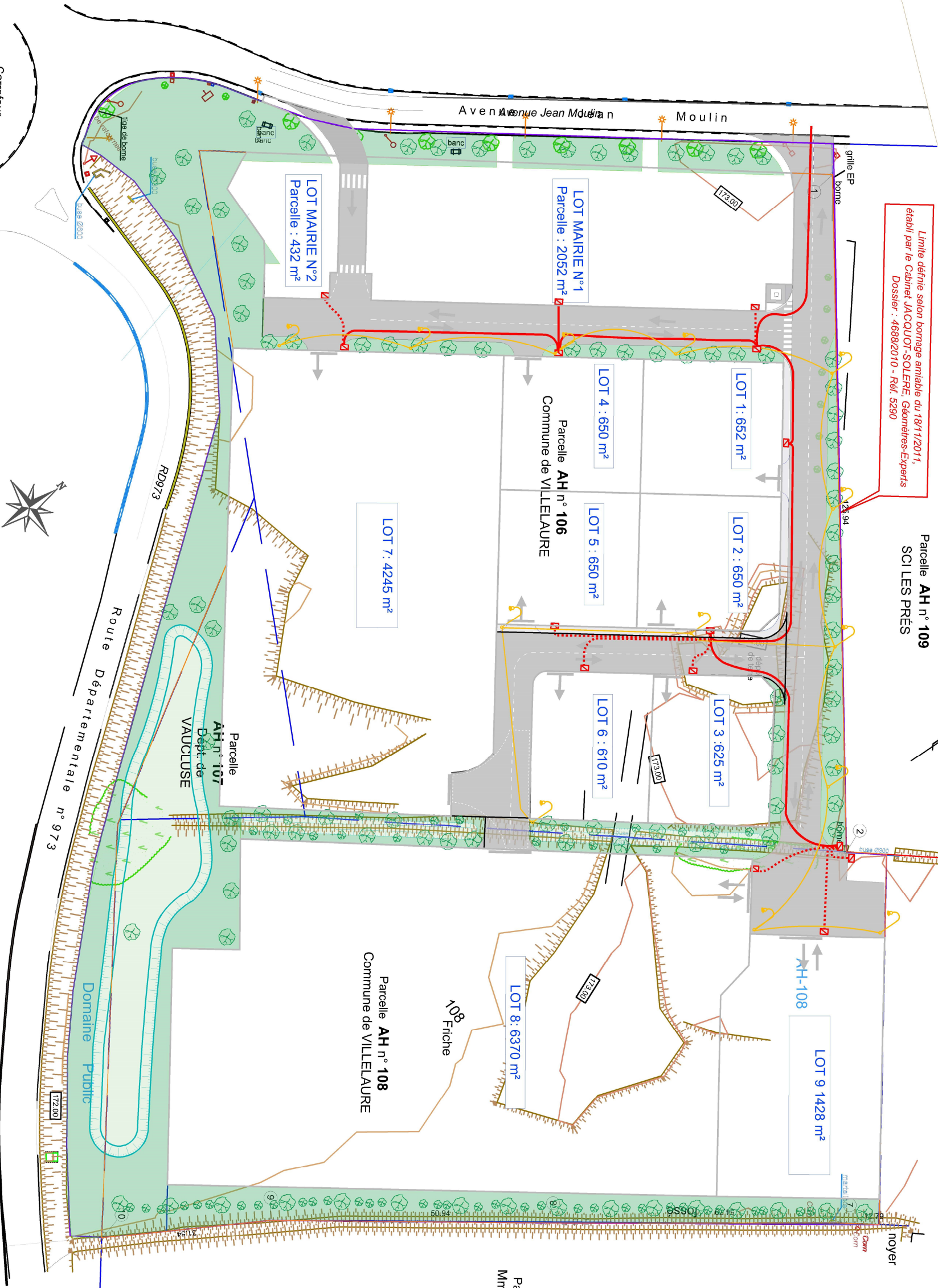
Plan du réseau d'alimentation
électrique et d'éclairage

Légende

- Périmètre projet
- Limite lots
- Voirie (Enrobé)
- Trottoir (Enrobé)
- Espaces verts
- Sens circulation

Légende Réseaux

- Câble principale d'alimentation
- Coffrets Electrique (Fausse-coupure, REMBT, CIBE)
- Câble secondaire (branchement)
- Cable éclairage public dans fourreaux TPC90.
- Candélabres



Echelle 1/800e